



Une Démarche Environnementale Active

La Banque Pâris Bertrand S.A est **consciente de ses responsabilités vis-à-vis de l'environnement** depuis sa création en 2009. Elle applique ainsi une démarche environnementale active dans le but de **réduire l'impact de ses activités sur l'environnement** mais aussi de **contribuer aux 17 SDGs** (Sustainable Development Goals) tels que définis par l'ONU par ses décisions d'investissement. Elle est également **signataire** des **principes d'investissement responsable** (PRI).

En 2016, lorsque la décision a été prise de trouver un nouveau siège, les Associés-fondateurs de la Banque ont intégré de manière prioritaire les exigences permettant de limiter au maximum l'impact environnemental. Le choix s'est donc porté naturellement sur un **site labélisé « minergie »**, lié au réseau de distribution d'eau du lac pour le refroidissement du bâtiment (GeniLac) et permettant d'éviter la climatisation tout en obtenant une réduction importante des émissions de CO₂, de consommation d'électricité et d'eau.

En 2018, c'est grâce à **l'optimisation de l'utilisation de nos serveurs informatiques** que nous avons pu continuer de **réduire notre consommation électrique**. La croissance du parc informatique est ainsi maîtrisée, les coûts d'exploitation sont réduits et l'impact énergétique est moindre, ce qui constitue une mesure d'efficacité énergétique importante pour la Banque.

Nous avons également installé dans les zones de travail des lampes à LED avec détecteur de mouvement pour réduire la consommation électrique.

La Banque a mis en place également le concept de **tri sélectif participatif** dont les collaborateurs/trices sont les acteurs principaux. D'autres mesures plus spécifiques ont été réalisées pour améliorer l'impact environnemental de la Banque au quotidien, comme par exemple la suppression des bouteilles en PET, et des gobelets jetables qui ont été remplacés par des tasses et des verres réutilisables. La **mobilité douce** est depuis toujours dans l'ADN de notre Banque et permet d'afficher, à ce jour, un taux proche des 90 % de l'utilisation de transports collectifs et de bicyclettes par nos collaborateurs pour se déplacer de leur logement à leur travail.

La sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux et aux mesures mises en place par la Banque fait partie de la démarche des Associés. La Banque a mis à disposition de ses collaborateurs un outil permettant à chacun de **prendre conscience de son empreinte environnementale** grâce au calcul de l'impact de ses déplacements personnels et professionnels, de son logement et de sa consommation en énergie par exemple.

La Banque a mis en place un nouvel outil visant à améliorer le suivi des voyages afin de quantifier précisément leur « carbone intensity » et ce dans le but **d'optimiser ces déplacements et de diminuer l'empreinte carbone globale**.

Un service de visio-conférence est également largement utilisé pour les collaborateurs afin de limiter les déplacements et diminuer ainsi les émissions de CO₂.

Par ses nombreuses actions, la Banque Pâris Bertrand **s'engage pleinement dans la finance durable** en recherchant à minimiser son empreinte environnementale autant que possible et agir ainsi de manière responsable au quotidien.

Signatory of:

